

Séance du Conseil d'établissement

Mardi 18 septembre 2018 à 20h00
à la salle du Conseil communal
au Collège Léman à Apples

Mme Sylvie Gomez ouvre la séance à 20h00 en souhaitant la bienvenue à chacun.

Membres présents

Leila Aouad, Swen Balducci, Ana Cendan, Jean-Daniel Courvoisier, Sandra Dénéreaz, Caroline Dubugnon, Willy Favre, Sylvie Gomez, Nicolas Hofmann, Cinthia Jotterand, Sylviane Jotterand, Martine Marguerat, Pierre-Alain Schaub, Régis Sprutta, Monika Wihlborg.

Membres excusés

Patrice Copin, Anne Fuchs, Yannick Leutwiler, Annie Oulevey Bachmann, Valérie Ringoir, Marine Stäheli, Julianne Urfer.

Sylvie Gomez ouvre la séance à 20h00 et propose de passer la parole à la secrétaire qui procède à l'appel.

Adoption du procès-verbal du 23 mai 2018

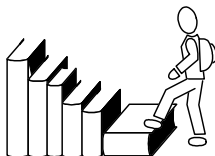
Pierre-Alain Schaub souhaite apporter quelques modifications en page 3 et 4. La secrétaire fait la lecture des trois paragraphes concernés. Le procès-verbal est donc adopté avec ces trois modifications.

Communications du bureau

Murielle Pretlot Desoleil et Jean-Michel Garcia (remplacent Anne Dufaux et Claude Faillettaz) se présentent brièvement. Jean-Michel Garcia, enseignant de travaux manuels, s'occupe également du Projet Lift. Murielle Pretlot Desoleil est enseignante 7-8P et travaille également à la Direction pédagogique à Lausanne. La présidente les remercie pour leur présence et est ravie de voir de nouveaux visages qui apportent ainsi de la diversité dans ces rencontres, elle leur rappelle de ne pas hésiter à donner leurs opinions.

La présidente donne lecture de la lettre de Valérie Ringoir qui présente sa démission en tant que vice-présidente du CET. Sylvie Gomez la remercie pour le travail fourni. Une place est donc à repourvoir. Aucune candidature spontanée ne se présente, la présidente attend qu'une personne se propose d'ici la prochaine séance.

La présidente donne lecture d'une lettre de parents concernant le nouveau règlement du foyer à Apples, ainsi que le courrier de l'ASIABE de juin 2018 destinés aux parents des élèves de 9 à 11S pour annoncer ce changement. La discussion est ouverte. Cette lettre mentionne la difficulté dans laquelle se trouve cette famille à la suite de la décision de l'ASIABE d'interdire l'accès au foyer aux enfants non-inscrits à l'accueil de midi et non obligés de rester sur place par des cours facultatifs.



Cynthia Jotterand confirme que beaucoup de parents sont coincés pour le midi pour certains élèves, elle pense que c'est compliqué.

Pierre-Alain Schaub rappelle qu'une 33^e période a été ajoutée cette année, le nombre d'élèves fréquentant le foyer a augmenté et d'autre part l'ASIABE souhaite pouvoir identifier les élèves, c'est la raison pour laquelle certains doivent obtenir une carte (avec leur photo) d'accès au Foyer.

Le directeur donne également des explications quant à la présence des élèves, ou non, dans les collèges, et indique qu'il y a un souci de surveillance dans les alentours des collèges.

Il serait intéressant de savoir combien d'enfants sont concernés (inscrits et non-inscrits).

Pierre-Alain Schaub relayera la demande à la commune d'Apples pour un éventuel local des jeunes. De plus, il rappelle qu'un service social existe dans chaque commune pour les personnes ayant des difficultés financières.

Une solution pour le mardi est proposée à la salle de Paroisse d'Apples, pique-nique encadré par Mme Courvoisier, cet accueil est instauré à l'essai pour l'instant.

Sylvie Gomez propose de répondre à la famille avec les différents points de vue émis. Elle remercie Pierre-Alain Schaub de relayer ces préoccupations au CODIR de l'ASIABE.

Communications de l'ASIABE

Pierre-Alain Schaub rappelle les deux grands défis de la rentrée, à savoir le démarrage du parascolaire et les transports scolaires.

En moyenne, 129 enfants utilisent le parascolaire (15 le matin, 78 le midi, 12 l'après-midi et 24 en fin de l'après-midi, c'est une moyenne sur les quatre jours). Les premiers retours sont positifs, les parents sont contents de cette prestation.

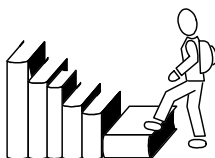
Concernant les transports scolaires, entre le transporteur et l'ASIABE, il y a eu beaucoup de discussions au niveau du flux tendu des navettes scolaires. Il a donc été décidé d'investir dans un grand bus, pour raccourcir les temps d'attente aux arrêts et durant les transports. Pour information, le budget ASIABE, rubrique « Transports » a dépassé le million de francs.

Régis Sprutta donne quelques explications sur le nouveau bus, notamment que les deux grands bus font les navettes entre Montricher, Mollens, Berolle et Bière, ce qui permet aux minibus de rester dans les communes du bas.

Cynthia Jotterand souhaite savoir où a lieu le parascolaire pour les petits. Pierre-Alain Schaub confirme que c'est à Apples.

Il rappelle que la cantine de Bière continue de fonctionner, mais qu'il n'est pas possible de mettre en place le parascolaire pour le matin et l'après-midi. La commune de Bière est en train de réfléchir à un projet de construction.

Pour information, le directeur indique que les demandes de dérogations faites dans l'établissement pour les élèves domiciliés à Bière et qui ont des soucis de garde se monte à moins de 10 demandes.



Nouvelle bibliothécaire

Le directeur indique qu'une nouvelle personne a été engagée (Lucille Tissot), administrativement elle dépend de l'ASIABE pour une partie et pour une autre de l'Etat de Vaud. Cette personne ayant un contrat chez un autre employeur jusqu'à fin octobre, elle est présente une fois par semaine, le vendredi. Sa tâche n'est pas de surveiller les élèves à midi (cette tâche étant de la compétence ASIABE), mais de faire des animations scolaires. Dès novembre 2018, elle sera présente à 80 %. La situation va encore évoluer en fonction des potentiels pour l'ASIABE et l'école.

Communications du directeur

Le directeur indique la date de la prochaine journée pédagogique, soit le **mercredi 20 mars 2019**. Il donne également les effectifs des classes par site à ce jour.

Tous les membres du Conseil d'établissement sont invités à un apéritif le **vendredi 30 novembre 2018 à 17h00** pour le départ à la retraite du directeur. Merci de réserver la date.

Globalement, la rentrée s'est bien déroulée, quelques incidents arrivent progressivement. Régis Sprutta confirme que les transports scolaires se sont bien déroulés avec quelques incidents « normaux ». Les numéros de téléphone des chauffeurs ont été échangés au parascolaire.

Swen Balducci, indique qu'il y a des départs à Ballens qui ne sont pas respectés, notamment des départs anticipés. Régis Sprutta indique que ce sont des horaires théoriques durant les deux premières semaines, ceci pour permettre de caler les navettes en fonction des temps d'attente, des relevés kilométriques et ainsi de rectifier les heures de passage aux arrêts. Le retour du terrain a été fait ces derniers jours, le tableau des horaires sera mis à jour prochainement. Les parents devront vérifier sur le site web de l'établissement.

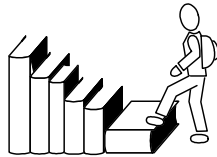
Martine Marguerat indique avoir constaté quelques retards sur l'arrivée des bus à Bière à 13h30. Leila Aouad et ses collègues de Pampigny relèvent un comportement inadéquat au volant d'un conducteur de bus (usage du téléphone mobile notamment). Régis Sprutta souhaite que ces informations lui soient transmises directement. Il informe, en outre, qu'il n'y aura pas de gros changements au niveau des horaires CFF et MBC en décembre 2018.

Commission parascolaire

Leila Aouad donne un retour sur la première rencontre de cette commission et rappelle ses membres, soit Julianne Urfer, Swen Badulcci, Ana Cendan, Martine Marguerat, Anne Fuchs, Leila Aouad, Marine Stäheli, Annie Oulevay et Patrice Copin.

Les membres ont répondu à un sondage définissant les domaines d'activités, les moyens que la commission se donne et les responsabilités de chacun.

La commission propose de mettre en place une charte. Le sondage a permis de dégager différents axes, par force et ordre d'importance : pédagogie, activités, horaires, vacances, transports. Avec des post-it, via une application, toutes les idées, missions, activités, mode opératoire, autres ont été répertoriées. Une prochaine séance est prévue le mardi 9 octobre 2018. La discussion est ouverte.



Swen Balducci donne quelques précisions, comment valoriser les informations et les questions ouvertes ? Martine Marguerat aimerait connaître les attentes du CET par rapport à cette commission et savoir ce qu'il est en est des rémunérations.

Sylvie Gomez a averti le CODIR de l'ASIABE que des commissions seraient mises sur pied, l'ASIABE est donc au courant. Une augmentation du budget a probablement été acceptée. Récemment, le CODIR de l'ASIABE a convoqué le bureau du CET pour la proposition du budget que nous avons proposé, accompagné d'une projection des vacances prévue pour 2018. La discussion se poursuit.

Pierre-Alain Schaub indique certains articles dans les journaux. Des délégués de commune ont été mandatés pour retravailler le règlement du parascolaire, en proposant notamment des aménagements. Les milieux professionnels de l'enfance n'ont pas été consultés, ce qui les a fait réagir. Le CODIR de l'ASIABE ne souhaite pas que ses délégués et représentants du CET aient un discours différent que la ligne suivie par l'ASIABE au sujet du parascolaire.

La présidente propose qu'un représentant du CODIR vienne en parler directement aux membres du CET ainsi qu'à la commission parascolaire.

Leila Aouad indique que justement l'idée de la Charte apporterait ce besoin de confiance réciproque sur ce qui est important pour l'élève ainsi qu'une ouverture d'esprit de part et d'autre.

Pierre-Alain Schaub rappelle concernant le budget, que cela reste un budget, que des propositions sont à faire en octobre. Des propositions hors budget sont bien entendu possible si des projets doivent être mis sur pied, il n'y a donc pas de souci au niveau de budget. Il y a une fluctuation au niveau des commissions, celle de Forum étant suspendue, c'est celle du Parascolaire qui existe maintenant.

Monika Whilborg aimerait savoir ce qu'il en est de la commission Parascolaire de l'ASIABE ? Travaille-t-elle avec le CET ? Pierre-Alain Schaub indique que non, c'est une commission qui a été mise en place pour mettre en route le projet, c'est maintenant Marine Stäheli, directrice, qui relaie directement les informations et est la roue motrice du parascolaire.

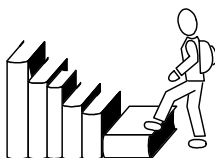
Le directeur propose que la question posée, soit recenser les élèves qui sont sur le site d'Apples et/ou dans le Foyer, soit faite par cette commission.

Bal de promotions

Le budget prévu a été finalement revu à la baisse, étant donné la facture Securitas plus « légère » à la suite d'un problème d'horaire de présence des surveillants de sécurité. Le bal s'est très bien passé, autant les élèves, les enseignants, les concierges et la commune ont été ravis de cette édition.

Protocole de communication

Le directeur souhaite avoir un retour sur ce protocole. Les enseignants doivent indiquer leurs coordonnées et leurs disponibilités, ce document se trouvant dans l'agenda. Les parents d'élèves présents sont satisfaits.



Jardin de la cure

Jean-Michel Garcia rappelle que l'établissement a un accès au jardin de la cure via Jean-Daniel Courvoisier. Un projet est mis en place avec deux-trois enseignants pour mettre des bacs permaculture avec Eric Fazan, l'ANPA, le jardin d'enfants d'Apples, des élèves de la classe DES et des travaux manuels ainsi que Dominique Marquis, enseignante 1-2P, qui sont à l'initiative de ce projet de potager scolaire. Les classes de grands s'organisent pour fabriquer des bacs, des nichoirs, mangeoires, girouette. Il y a une très belle interaction avec des élèves intéressés et motivés.

Divers

La présidente propose une séance en novembre pour ainsi avoir un retour de la commission parascolaire, une présentation du CODIR de l'ASIABE, éventuellement les nouveaux délégués de classe et ainsi dire au revoir au directeur qui prendra sa retraite. **La date du mercredi 14 novembre 2018 à 20h est fixée.**

Nicolas Hofmann émet un coup de gueule quant au parking sauvage au Collège de Chaniaz. En effet, des voitures se permettent de parquer sur les traits jaunes (hachurés = trottoir pour les élèves qui montent du parking et traversent ensuite la route cantonale). Est-ce que la commune peut faire quelque chose ?

Jean-Daniel Courvoisier donne un retour sur l'offre de la paroisse qui propose sur le temps de midi le mardi à la cure, un moment collectif « au chaud ». Actuellement, 2 à 4 jeunes se sont présentés, ils piquent-niques au jardin et restent à la cure, c'est un essai jusqu'aux vacances d'octobre.

Pour le temps de midi, Nicolas Hofmann propose de s'approcher à l'EMS Baud qui possède des locaux.

Leila Aouad se demande s'il est possible de faire un lien entre les crèches et les futurs élèves de 1P ? La présidente répond en tant que responsable de jardin d'enfants et indique que ces échanges existent déjà lorsque cela est nécessaire et que ceux-ci sont toujours faits avec l'accord des parents. Un intérêt de l'école pour ce qui s'est passé ou se passent dans les structures de garde ne peut être que bénéfique.

Un lien est possible avec le parascolaire, mais il est à créer en parallèle avec le préscolaire et les parents.

La séance est levée à 21h55.

Prochaine séance : mercredi 14 novembre à 20h00 à la salle du Conseil communal à Apples.

Sylvie Gomez

Présidente du Conseil d'établissement

Nathalie Leitos

Secrétaire du CET